

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 58 (1907)
Heft: 9

Artikel: Relevé des arbres remarquables
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-786003>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous prions nos lecteurs, ceux du moins qui ont eu la patience de nous suivre jusqu'au bout, d'excuser la longueur de cet exposé. Mais il nous semblait bon de refaire ici l'histoire du service forestier fédéral, de voir ses origines et de suivre son développement. Cela nous permettra, avec quelque chance de vérité, d'en déduire l'organisation de demain.

Et si, cessant de planer dans le domaine enchanteur d'un idéal lointain, nous redescendons sur le terrain de la réalité, les vœux que nous formulerons seront bien près de leur réalisation.

(La fin au prochain numéro.)



Relevé des arbres remarquables.

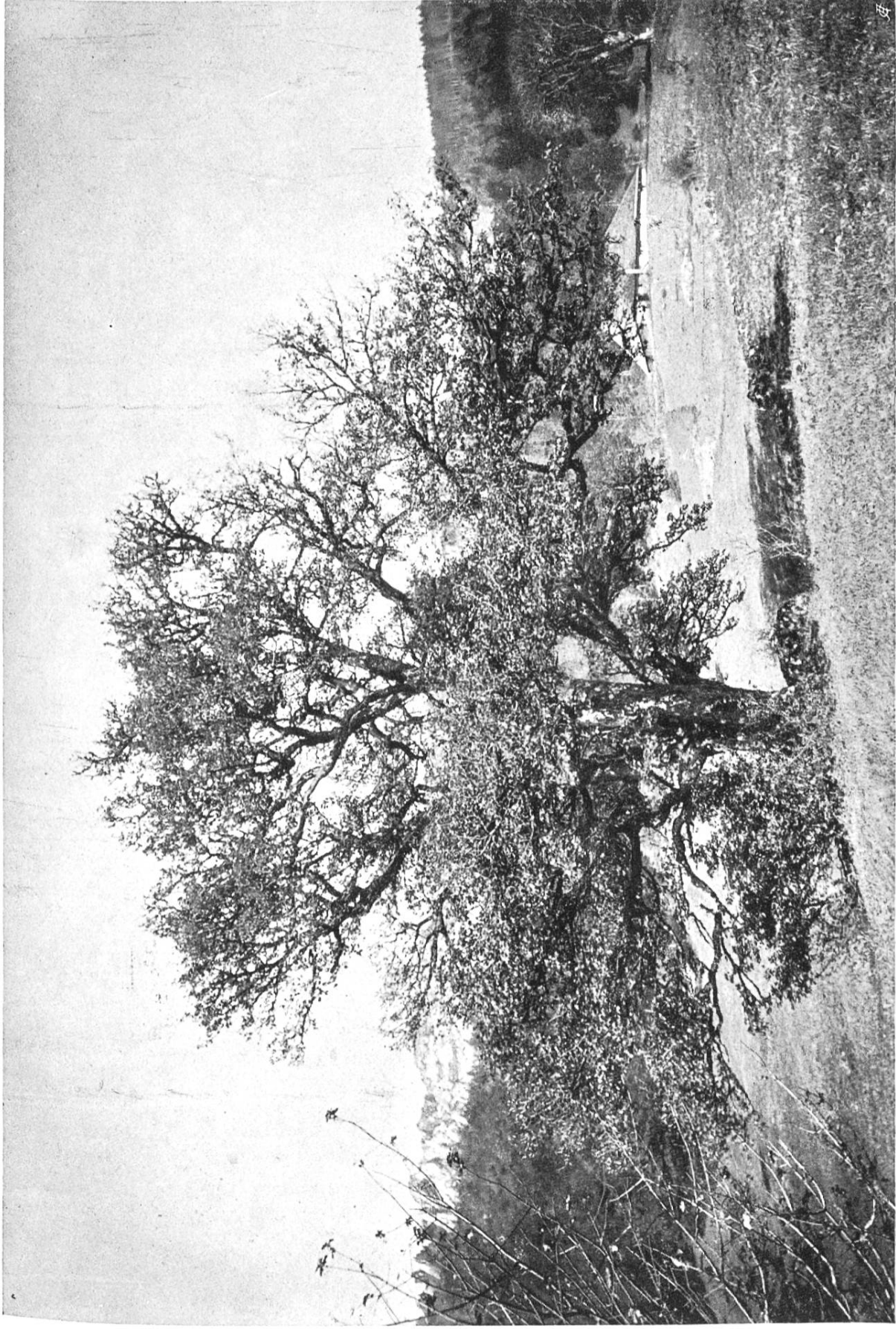
Dans l'avant-dernier numéro de la „Zeitschrift“, M. le Dr Fankhauser relève une lacune : la Suisse ne possède pas encore sa „Société des amis des arbres“, tel que c'est le cas ailleurs, dans la plupart des pays voisins¹.

Et, certes, la chose est regrettable ; car une telle institution serait bien propre à élever le sens du beau, à mettre en valeur la beauté de l'arbre lui-même, à faire connaître les sujets remarquables fort heureusement nombreux et respectés chez nous, à répandre toujours plus l'amour des belles essences propres à ombrager, à vivifier, à charmer l'existence de l'homme et, en définitive, à faire toujours mieux aimer la forêt.

Nous l'avons déjà dit ici même², au même titre que les monuments qui font la beauté des villes, les arbres remarquables méritent la protection et les soins des pouvoirs publics. Certains arbres aux dimensions colossales, aux formes bizarres, ne sont-ils pas, en effet, de véritables monuments naturels qui forcent l'admiration ou tout au moins l'étonnement ? Maints sites curieux et fréquemment visités ne sont-ils pas sauvés en partie de la banalité, précisément par la présence d'un vieil arbre qui en fait le charme et le pittoresque ? D'autre part, à bon nombre d'arbres,

¹ Bemerkenswerte Bäume, „Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen“, 1907, Nr. 8.

² Vide „Journal forestier suisse“ de 1902. Voir, en outre, l'intéressante communication de M. Graff, „Conservons nos beaux arbres“, parue en février 1905.



Le gros érable champêtre de la Teuffelenweide
Commune d'Attiswyl.

souvent plusieurs fois séculaires, ne se rattache-t-il pas un souvenir historique, une vieille légende poétique, qui tomberait dans l'oubli par la disparition de l'ancien témoin ?

Tous nos lecteurs connaissent le magnifique album publié en 1900, par les soins du Service fédéral des forêts. Cette collection de planches représente les arbres de la Suisse les plus remarquables soit par leurs dimensions et leur beauté, soit par les souvenirs historiques qui s'y rattachent. D'autre part, la Société vaudoise des forestiers fait photographier actuellement les arbres remarquables du canton, et les clichés seront réunis sous forme d'un album.

C'est dire que le terrain est bien préparé. Nous souscrivons donc entièrement aux vœux de notre confrère, quand il propose à notre Société de ne pas se laisser devancer par d'autres et de prendre la chose en mains. Notre Société ne peut qu'y gagner. Au lieu de la considérer comme une association de techniciens, ce qu'elle n'est pas, nous le savons, quantité de personnes se joindront bien volontiers à elle le jour où, prenant une tendance encore plus générale, elle inscrira dans son programme des tâches semblables à celle que nous venons d'esquisser.

Et attendant, comme la „Zeitschrift“, le „Journal forestier“ se fera un plaisir de travailler dans cette direction et il compte pour cela sur le bienveillant concours de nombreux collaborateurs.

* * *

Decoppet.

Voici, par exemple, deux beaux érables décrits dans la „Zeitschrift“ et au sujet desquels nous relevons ce qui suit :

L'arbre reproduit en tête de ce numéro est un érable sycomore se trouvant sur l'Axalp, près du lac de Brienz. Le plateau de l'Axalp est bien connu au loin, grâce à la vue étendue dont on jouit là-haut et grâce aussi à son excellent Kurhaus. A environ 250 m de ce dernier et à l'altitude de 1515 m se trouve l'érable en question. Cet arbre, entièrement isolé, mesure 6,10 m de tour, à 1 m au-dessus du sol ; les deux branches-maîtresses inférieures, mesurées à 1 m du tronc, ont 3,05 et 2,80 m de circonférence. La hauteur totale est de 24 m. Le diamètre de la couronne le plus grand est de 29 m ; le plus faible, de 19. Le volume en bois fort est estimé à 24—28 m³, ce qui correspond

à un coefficient de forme de 0,34—0,38 ; ces chiffres sont certainement trop bas et un volume de 30 à 32 m³ n'est certes pas exagéré.

L'érable de l'Axalp se trouve aujourd'hui dans des conditions d'existence assez favorables, quoique, depuis quelque 20 ans, sa force de résistance semble diminuer. Le sol, de la marne, est profond, frais et fertile ; il repose sur le Jura supérieur. A en conclure d'après certains vestiges, l'arbre se trouvait autrefois à proximité d'un chalet avec étable, en sorte qu'il a pu profiter d'engrais, à racine que veux-tu ; son accroissement s'en est forcément ressenti. Ce qui n'empêche pas certains „Brienzois“, sans cela dignes de créance, de taxer son âge entre 800 et 1000 ans ; d'autres, déjà plus modestes, se contentent de 4 siècles ; malgré cela, nous estimons ce dernier chiffre comme trop élevé, bien que, à cette altitude et au nord, la période de végétation soit bien courte.

Ce gros érable se trouve sur un pâturage appartenant aux propriétaires du Kurhaus de l'Axalp qui en assureront l'existence, pour autant que faire se pourra. On ne saurait trop leur être reconnaissant de conserver ce bel arbre encore bien longtemps.

Le second sujet est un érable champêtre, reproduit dans la „Zeitschrift“, grâce à la complaisance de M. Tschumi, inspecteur forestier à Wiedlisbach¹.

Nos lecteurs se souviennent sans doute du bel érable dont M. Badoux nous a parlé dans le Journal². Cet arbre méritait d'être signalé à cause de ses dimensions peu communes. ...„C'est vraisemblablement l'un des plus beaux spécimens de cette espèce en Suisse et peut-être le plus gros ?³. Ses dimensions sont les suivantes : diamètre, à 0,50 m du sol, 70 cm ; hauteur totale, 13,50 ; diamètre maximum de la cime, 11 m ; hauteur du fût sans branches, 2 m...“ Eh bien ! non, cet érable n'est pas le plus gros, et les bourgeois d'Attiswil ont encore mieux à nous offrir.

¹ Der grosse Feldahorn auf der Teuffelenweide der Gemeinde Attiswil. „Zeitschr. für Forstwesen“, April 1907.

² L'érable champêtre de Noville. „Journal forestier suisse“, juillet 1905.

³ Dans son ouvrage „Das forst. Verhalten der Holzarten“, M. le professeur Hess cite l'érable champêtre du Hagenauerforst (Alsace). Cet arbre, abattu en 1885, était âgé de 110 ans ; il mesurait 25 m de haut et il fournit 5,5 m³ de bois fort. Ce volume correspond, à peu près, à une tige ayant 70 cm de diamètre, à hauteur de poitrine.

Attiswil est un village bernois situé à 7 km au N.-E. de Soleure, au pied de la chaîne du Jura. La Teuffelenweide, propriété de la commune, se trouve dans une combe s'ouvrant au S.-O. et dont le sol est de la marne. C'est là, à 800 m d'altitude, c'est-à-dire à 400 m au-dessus du fond de la vallée et à la limite extrême de sa zone de dispersion que nous rencontrons l'érable reproduit ici.

Cet arbre est entièrement isolé, à environ 70 m en dessous du chalet. Sa circonférence, mesurée à hauteur de poitrine, est de 3,65 m, ce qui correspond à 1,15 m de diamètre ; la longueur du fût sans branches est, il est vrai, de 1,80 m seulement, et la hauteur totale est à peine supérieure à celle de l'érable de Noville. Par contre, la couronne formée de trois fortes branches-maîtresses puissamment ramifiées, a un diamètre maximum de 17 m et elle reste complètement fermée. Son âge est estimé entre 250 et 300 ans, ce qui paraît conforme à la réalité, car les rameaux des branches entièrement garnies de mousse et les parties cariées d'une des branches principales, nous prouvent que l'arbre a déjà dépassé de beaucoup le moment de sa plus grande vitalité.

Cet arbre appartient à la commune d'Attiswil, nous l'avons dit. Son existence est donc assurée jusqu'au moment où, payant son tribut à la nature, le vénérable érable de la Teuffelenweide tombera à son tour sous le poids des ans.



Rajeunissement naturel de l'épicéa dans le haut Jura vaudois.

Mon collègue, M. de Luze, a bien voulu, dans le dernier numéro de notre Journal, nous faire part de ses remarques sur le rajeunissement des peuplements purs d'épicéa en montagne. Il faudrait étudier cette question, afin de prévenir la disparition momentanée de l'épicéa dans nos forêts du Jura vaudois et par suite le recul de la limite supérieure de la végétation.

En méconnaissant la maxime de Parade, qui conseillait d'„imiter la nature et de hâter son œuvre“, et en abusant du parcours du jeune bétail, nous avons parfois laissé nos forêts, entre 1300 et 1600 m d'altitude, se constituer d'une façon irrationnelle en peuplements purs d'épicéas, alors que le sapin blanc et le hêtre, ces